



**Site classé**  
Patrimoine  
national



# *Domaine de Cordès*

*Puy-de-Dôme*

**Date de l'arrêté : 14 avril 1937**

**Communes concernées : Orcival**

**Superficie : 13,78 ha**

En 1695, le maréchal d'Allègre, propriétaire du domaine de Cordès, forteresse construite à 900 mètres d'altitude près d'Orcival, fait appel à l'atelier d'André Le Nôtre, jardinier de Versailles, pour dessiner son parc. Il plantera sur le domaine des charmilles, hautes haies de charmes et de hêtres alignées. Cet ensemble architectural végétal est unique en son genre dans la région et surtout à cette altitude.

Cette allée, qui avoisine aujourd'hui les 5 mètres de haut mène toujours à la cour d'honneur en demi-lune du château, composée de parterres de gazon ponctués de buis, d'ifs taillés et de bassins. Deux escaliers surmontés chacun d'une tourelle permettent d'accéder aux jardins.

De part et d'autre de l'allée centrale, chaque terrasse porte deux jardins identiques : des allées qui rayonnent à partir d'un bassin, bordées de doubles rangs de buis, et inscrites dans un espace rectangulaire, lui-même délimité par deux rangs de charmilles.

Au sud-est du château, une chambre de verdure ovale est elle aussi encadrée de plusieurs rangs de charmilles, et forme un labyrinthe, avec en son centre une vasque. Au nord-ouest de ces jardins, subsiste un potager avec son bassin central circulaire.

En 1933, les jardins, la cour et des parties du château ont déjà été classés par les Monuments Historiques et la valeur du site fait alors consensus. Et si, à peine trois ans plus tard, en décembre 1936, il s'agit de nouveau de protéger le site, cette fois au titre du patrimoine naturel, c'est qu'une nouvelle menace plane sur son intégrité, venant de l'exploitation des bois de haute futaie derrière le château. Le bâtiment a en effet changé de propriétaire dans les années 1930, mais l'ancien propriétaire a conservé un droit d'exploitation du bois. L'abattage de gros hêtres et chênes commence un peu en contrebas du vallon, mais quand il atteint la zone haute qui fait lisière avec le pré, qui forme le premier plan quand on accède au château, les services de l'État s'y opposent et, après l'échec d'une tentative de rachat du fait du prix trop élevé qu'en demande l'exploiteur, l'arrêté ministériel est promulgué.

Le site officiellement protégé étant limité à la futaie et au pré, la protection a joué entièrement son rôle. Il faut préciser que c'est la partie que l'on pourrait appeler "jardin paysager" du château. Elle constitue l'extension naturelle au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles siècle du "*jardin à la française*" devant le château.

Cet ensemble est très représentatif de l'évolution historique de la culture des jardins et de l'accommodement des formes de jardin plus anciennes avec des formes de jardins plus récentes. La transition conceptuelle historique est très lisible sur le site de Cordès, montrant deux formes différentes de relation de l'homme à son milieu.

Il faut d'ailleurs lire le site du château et de ses jardins à une échelle plus vaste, comprenant le promontoire péninsulaire sur lequel est bâti le château, les deux vallons humides qui le délimitent et le Puy de St-Martin.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

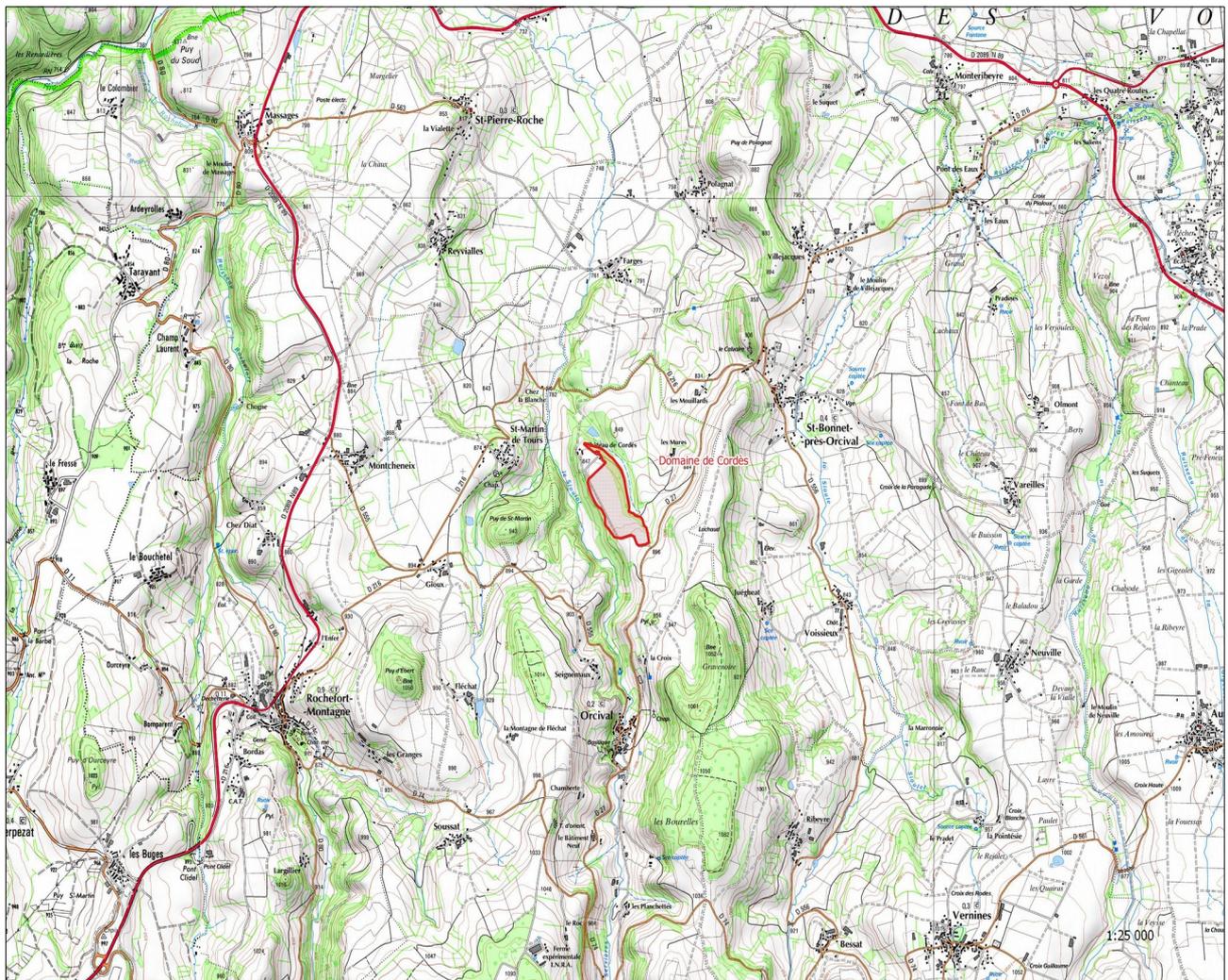
Propriété privée ouverte à la visite touristique. Le château émerge de son écrin arboré depuis la D27 après Orcival ou au niveau de la ferme des Mures.

### **Tourisme**

Château de Cordès : 04 73 21 15 89

[www.chateau-cordes-orcival.com](http://www.chateau-cordes-orcival.com)

## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

